

Demande de facturation électronique et de paiement des primes par prélèvement automatique

LA CORPORATION
people
Bénéficiez d'une approche humaine

Avantages Sirius
Avantages Sirius est une entreprise de La Corporation People

Visez vert avec Avantages Sirius

Économisez du temps et de l'argent : optez pour la facturation électronique et le paiement des primes par prélèvement automatique.

Facturation électronique

La facturation électronique représente une solution de rechange efficace aux relevés de prime envoyés par la poste. Inscrivez-vous à ce service et bénéficiez des avantages suivants :

- commodité de recevoir vos relevés de prime par courriel sécurisé;
- relevés de facturation faciles d'accès, que vous pouvez enregistrer et visionner en tout temps.

Pour vous inscrire, remplissez le présent formulaire et envoyez-le à Avantages Sirius.

Objet :

- Nouvelle demande
 Mise à jour du compte de courriel

Nom de l'entreprise	Numéro de l'entreprise
Compte de courriel destiné à recevoir les relevés de facturation électroniques	
Nom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	Date (JJ/MM/AAAA)

Paiement des primes par prélèvement automatique

Une solution de rechange pratique aux chèques mensuels. Inscrivez-vous à ce service pour que votre prime soit automatiquement prélevée sur votre compte bancaire chaque mois.

- Plus besoin de faire et d'envoyer des chèques.
- Les paiements sont toujours effectués à temps.

Remplissez le présent formulaire et envoyez-le à Avantages Sirius, accompagné d'un chèque portant la mention « Nul ».

- Nouvelle demande
 Mise à jour du compte

Nous autorisons par la présente Avantages Sirius à prélever notre prime d'assurance collective sur le compte indiqué ci-après le premier jour de chaque mois.

Nom de l'entreprise	Numéro de l'entreprise
Nom du représentant autorisé	
Signature du représentant autorisé	Date (JJ/MM/AAAA)

Le compte choisi doit être un compte-chèques. Afin que vos données bancaires soient enregistrées correctement, veuillez joindre au présent formulaire un chèque portant la mention « Nul » ou une photocopie d'un chèque.

Demande de facturation électronique et de paiement des primes par prélèvement automatique

LA CORPORATION

people[®]

Une équipe au bénéfice des gens

Avantages Sirius

Avantages Sirius est une entreprise de La Corporation People

Grâce à nos services de facturation électronique et de paiement des primes par prélèvement automatique, vous économisez du temps et de l'argent, sans compter que vous contribuez à réduire la consommation de papier et les émissions de combustible.

Pour pouvoir vous prévaloir du service de paiement des primes par prélèvement automatique, vous devez accepter toutes les conditions de la présente autorisation. En apposant votre signature ci-dessous à titre de payeur, vous convenez de ce qui suit :

Avantages Sirius est autorisée à effectuer chaque mois un prélèvement sur le compte indiqué sur le présent formulaire. Les fonds prélevés servent à acquitter la prime mensuelle, y compris les taxes, du contrat d'assurance collective établi par Avantages Sirius au profit du titulaire de contrat. La prime échue correspond au montant indiqué sur votre relevé de prime mensuel.

Variation du montant des fonds prélevés

Vous comprenez que le montant des fonds prélevés chaque mois peut varier en raison des rajustements de nature administrative qui peuvent être traités et indiqués sur votre relevé de prime mensuel.

Moment des paiements

Vos prélèvements automatiques mensuels sont traités le premier jour ouvrable de chaque mois.

Renonciation

Vous acceptez de renoncer à l'obligation pour la société de vous informer :

- de la présente autorisation avant le traitement du premier paiement;
- des paiements subséquents;
- de tout changement que vous ou la société avez apporté au montant ou à la date du paiement.

Recours et remboursement

Vous disposez de certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme à la présente entente de prélèvement automatique. Par exemple, vous avez le droit d'être remboursé en cas de prélèvement non autorisé ou non conforme à cette entente. Pour en savoir plus sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez le site www.paiements.ca.

Annulation

Votre entente de prélèvement automatique peut être annulée en tout temps, à condition qu'un préavis écrit soit reçu au moins 30 jours avant le prélèvement automatique suivant.

Cession

Vous convenez que la société ne peut pas céder la présente autorisation à une autre société ou à une autre personne pour lui permettre de prélever les paiements sur votre compte (advenant un changement de contrôle de la société, par exemple) sans vous remettre un préavis écrit d'au moins 10 jours.

Nous confirmons que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser des prélèvements sur notre compte bancaire ont apposé leur signature ci-dessous.

Nom de l'entreprise sur le chèque	
Signature du ou des titulaires du compte	Date (JJ/MM/AAAA)
Signature du cotitulaire du compte (s'il y a lieu)	Date (JJ/MM/AAAA)